

Province de Québec

Régie de collecte environnementale de la Rouge

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'administration de la régie de collecte environnementale de la Rouge tenue le 8 janvier 2020 à au siège social de la Régie.

Sont présents :

Madame Céline Beauregard, présidente et mairesse de La Macaza;
Monsieur Georges Décarie, vice-président et maire de Nominigue;
Monsieur Denis Charrette, administrateur et maire de Rivière-Rouge.

Est également présents :

M. André Séguin, secrétaire-trésorier

OUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

Sous la présidence de Mme Céline Beauregard, la séance extraordinaire du conseil d'administration de la régie de collecte environnementale de la Rouge est ouverte à 15 h 04

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

- 1- Ouverture de la séance extraordinaire
- 2- Adoption de l'ordre du jour
- 3- Constat de la régularité de la séance et de l'avis de convocation
- 4- Attribution du contrat de collecte et de transport des résidus domestiques volumineux pour la ville de Rivière-Rouge et la municipalité de Nominigue – années 2020, 2021 et optionnellement 2022
- 5- Période de questions
- 6- Levé de la séance

Il est proposé par M. Denis charrette d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉE

CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE LA SÉANCE ET DE L'AVIS DE CONVOCATION

Les administrateurs confirment que la convocation de la présente séance a été réalisée conformément à l'article 597 du code municipal et que de ce fait la séance extraordinaire du 8 janvier 2020 a été régulièrement convoquée.

Le secrétaire-trésorier confirme avoir reçu les courriels de confirmation de tous les administrateurs.

**ATTRIBUTION DU CONTRAT DE COLLECTE ET DE TRANSPORT POUR
LES RÉSIDUS DOMESTIQUES VOLUMINEUX POUR LA VILLE DE
RIVIÈRE-ROUGE ET LA MUNICIPALITÉ DE NOMININGUE – ANNÉES 2020,
2021 ET OPTIONNELLEMENT 2022**

CONSIDÉRANT QU'à la fin de la période de réception des offres pour l'appel d'offres 2019-02, « Collecte et le transport des résidus domestiques volumineux pour la ville de Rivière-Rouge et la municipalité de Nominique – années 2020, 2021 et optionnellement 2022 » une seule soumission a été reçue, soit celle de Services sanitaires Cloutier pour les montants suivants :

Année 2020 33 800 \$ plus les taxes applicables;

Année 2021 34 846 \$ plus les taxes applicables;

Total pour 2020-21 68 646 \$ plus les taxes applicables;

Option année 2020 36 065 \$ plus les taxes applicables.

CONSIDÉRANT QUE ce montant est plus élevé que celui prévu au budget.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Georges Décarie

ET RÉSOLU à l'unanimité

DE ne pas attribuer le contrat de collecte et de transport pour les résidus domestiques volumineux pour la ville de Rivière-Rouge et la municipalité de Nominique – années 2020, 2021 et optionnellement 2022 et de recommencer le processus d'appel d'offres sur invitation pour l'année 2020 uniquement.

ADOPTÉE

PÉRIODE DE QUESTIONS

LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE

L'ordre du jour ayant été épuisé,

Il est proposé par M. Denis Charette

Que la séance extraordinaire du conseil d'administration de la régie de collecte environnementale de la Rouge soit levée à 15 h 25.

ADOPTÉE

LA PRÉSIDENTE

LE SECRÉTAIRE-TRÉSORIER

Mme Céline Beauregard

M. André Séguin